



Éducation à la sexualité à l'école : ce qui change dans le nouveau texte prévu "à la rentrée prochaine"

La mise en place du texte à partir de la rentrée 2025 dépendra des discussions lors du Conseil supérieur de l'éducation, le 29 janvier prochain. MAXPPP

C'est reparti pour un (troisième) tour. Un nouveau programme, sobrement intitulé EVARS (pour Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle), sera présenté au Conseil supérieur de l'éducation le 29 janvier. Anticipant les critiques d'une partie des Français, Elisabeth Borne – désormais ministre de l'Éducation – le promet : ce texte, dévoilé mercredi 22 janvier par BFMTV, est « *adapté à l'âge des élèves et à leur vie quotidienne* ». Approprié, donc, mais aussi ambitieux : « *générer des rapports humains de qualité, des relations égalitaires dénuées de sexisme et de préjugés, pour construire une société plus inclusive* », indique le Conseil économique social et environnemental (Cese). Et ce, à raison d'au moins trois séances annuelles pour tous les élèves, de l'école primaire au lycée.

Bien que ce texte reprenne des engagements similaires aux deux versions antérieures, certains choix rédactionnels laissent entrevoir une certaine inflexion dans le discours. À commencer par le terme « identité de genre », mentionné 17 fois dans l'ébauche précédente, qui ne figure désormais que sept fois dans le texte. Autre changement : l'omission de la notion d'asexualité, présente dans les discussions initiales, mais absente de cette version finale.

La maternelle et l'élémentaire pour poser les bases de l'intimité

Dès les premières années de scolarité, le programme visera à développer la conscience corporelle et émotionnelle des enfants. Ils apprendront à nommer les quatre émotions principales – joie, tristesse, colère et peur – et à exprimer leurs refus de manière claire. L'enseignement de l'intimité sera d'ailleurs central : les élèves découvrent qu'ils ont des parties de leur corps qui leur appartiennent, et qu'ils peuvent refuser des contacts physiques, même venant d'adultes de confiance. Nouveauté majeure à noter : dès 4 ans (un an plus tôt que dans la version précédente), on leur enseignera la distinction entre comportements appropriés et inappropriés. Objectif : les protéger contre les violences sexuelles le plus tôt possible.

À LIRE AUSSI : Éducation sexuelle : quand deux ministres s'empoignent autour de la "théorie du genre"

Arrivé sur les bancs de l'élémentaire, les notions citées plus haut seront approfondies. À ce stade, les élèves découvriront comment préserver leur intimité et gérer leurs émotions dans des relations familiales ou amicales. La puberté n'est introduite qu'à partir du CM1, en même temps que le harcèlement scolaire. En CM2, les menstruations – parfois taboues même pour celles et ceux qui ont quitté les bancs de l'école depuis longtemps – seront supposées devenir un sujet de discussion ouvert.

Un grand volet sera notamment consacré aux dangers numériques : les élèves apprendront à repérer les risques liés à Internet, aux réseaux sociaux (notamment interdits avant 13 ans) et au cyberharcèlement. Un moyen de prévenir les nombreux suicides de jeunes victimes de harcèlement sur les réseaux sociaux, touchés de plus en plus jeunes ?

Le collège et la délicate question de la sexualité

Le collège marquera une transition vers des sujets plus complexes en matière



d'éducation à la sexualité. En 6e, les cours s'orienteront autour des changements corporels et relationnels liés à l'adolescence. C'est cette année-là que seront par exemple évoquées la mue de la voix ou la pilosité. Un an plus tard, en 5e, les élèves exploreront pour la première fois les notions de genre et d'orientation sexuelle. Par ailleurs cette année-là, le terme « identité de genre » disparaît au profit du simple mot « genre ». Les discriminations liées au sexe, au genre ou à l'orientation sexuelle prévoient également d'être parmi les sujets abordés pour ces élèves généralement âgés de 12 à 13 ans.

En 4e, les collégiens auront la possibilité d'analyser la représentation de la sexualité dans l'espace public – publicités, clips musicaux, réseaux sociaux –. Ils apprendront également à chercher des informations fiables sur la santé sexuelle, notamment en matière de dépistage ou de prise en charge médicale pour la contraception par exemple.

Pendant la dernière année du collège, en 3e, le programme prévoit d'introduire des thématiques jusqu'alors peu abordées à l'école : la pornographie, ses effets délétères, ou encore la distinction avec l'érotisme. Il sensibilisera également les élèves aux violences sexuelles, notamment la soumission chimique – utilisation de substances pour agresser des personnes tristement d'actualité –, ainsi qu'à l'exploitation sexuelle, avec un message de déresponsabilisation clair : les victimes ne sont jamais responsables. Une notion plus approfondie du genre au lycée

Au lycée, l'éducation à la sexualité prend une tournure plus réflexive. Les jeunes de seconde apprendront que les différences biologiques entre sexes ne déterminent pas forcément les rôles ou comportements sociaux. Par exemple, que les femmes ne sont pas « naturellement » prédestinées à s'occuper des enfants ou des tâches ménagères en raison de leur capacité à porter un enfant. De la même manière, on leur expliquerait que les hommes ne sont pas « programmés » pour être les seuls pourvoyeurs financiers du foyer.

Ce n'est qu'en classe de seconde que les élèves seront invités à comprendre que les sexes biologiques ne correspondent pas forcément à leur identité de genre. Dit plus simplement, les jeunes ne seront éduqués aux questions de transidentité qu'à partir de leurs 15 ans, en même temps que l'intersexualité. En classe de première, le message autour du consentement se fera plus direct – les hésitations ou incertitudes devant être comprises comme une absence claire de consentement.

Prévu d'être « *mis en place à partir de la prochaine rentrée* » selon Élisabeth Borne, le programme EVARS avance sur une corde raide. Pas facile de sensibiliser au consentement et aux violences sexuelles sans heurter une partie des parents et enseignants, qui peuvent y voir une forme de moralisation déguisée. Rendez-vous dans une semaine pour connaître l'avenir définitif du texte.

